



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale des Opérations et de l'Inclusion Financière
Direction de l'Inclusion Financière
DIF0193D24

**ATELIER RÉGIONAL DE CONCERTATION DANS LE CADRE LA RÉVISION DE LA
STRATÉGIE RÉGIONALE D'INCLUSION FINANCIÈRE DANS L'UEMOA**

Note Conceptuelle

PREAMBULE

Adoptée par le Conseil des Ministres en juin 2016, la Stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA vise d'une part, à fédérer les initiatives menées par l'Institut d'émission et, d'autre part, assurer la synergie avec les stratégies mises en oeuvre au niveau des Etats.

L'objectif visé par la Banque Centrale était d'ouvrir la voie à une vision partagée de l'inclusion financière dans l'UEMOA et de fixer les priorités pour la promotion de l'accès des populations aux services financiers.

L'objectif principal est *“d'assurer, sur un horizon de cinq (5) ans, l'accès et l'utilisation d'une gamme diversifiée de produits et services financiers adaptés et à coûts abordables à 75% de la population adulte de l'UEMOA”*.

En vue d'atteindre cet objectif, cinq (5) axes stratégiques ont été identifiés, à savoir :

- promouvoir un cadre légal, réglementaire et une supervision efficaces ;
- assainir et renforcer le secteur de la microfinance ;
- promouvoir les innovations favorables à l'inclusion financière des populations exclues¹ ;
- renforcer l'éducation financière et la protection du client de services financiers ;
- mettre en place un cadre fiscal et des politiques favorables à l'inclusion financière.

Des progrès importants ont été réalisés dans l'exécution du plan d'actions. En effet, la majorité des actions ont été engagées ou finalisées par la Banque Centrale et les Etats membres de l'Union. D'autres avancées sont attendues, notamment à travers la finalisation des chantiers en cours au sein de la Banque Centrale, ainsi que les actions prévues par les Etats de l'Union qui disposent chacun d'une Stratégie nationale d'inclusion financière, prenant en compte les grands lignes de la Stratégie régionale.

Les actions engagées par les différentes parties prenantes ont permis d'atteindre la plupart des cibles fixées pour les indicateurs de mesure du progrès vers l'atteinte des objectifs, à l'exception du taux global d'inclusion financière, du taux nominal des dépôts et des crédits au niveau des banques ainsi que du taux d'activités de la monnaie électronique. En effet, le taux d'inclusion financière dans l'UEMOA s'est établi à 72,3% en 2023, contre une cible de 75%, nonobstant une évolution de 25,3 points de pourcentage entre 2016 et 2023.

Après plusieurs années de mise en oeuvre, il est apparu nécessaire de procéder à la révision de la stratégie afin de consolider les acquis et prendre en compte les évolutions intervenues dans l'environnement socio-économique de l'Union pour mieux relever les nouveaux défis liés à l'inclusion financière des populations et des micro, petites et moyennes entreprises (MPME).

L'atelier régional de concertation vise ainsi à créer un cadre d'échanges et de réflexion, avec l'ensemble des parties prenantes et des acteurs nationaux, régionaux et internationaux, sur l'avenir de l'inclusion financière dans l'UEMOA et l'approfondissement de l'accès des populations aux services financiers. Cette rencontre fait suite aux concertations nationales organisées entre les mois de juin et juillet 2024, dans tous les pays de l'Union.

Les recommandations qui seront issues de la concertation régionale pour améliorer l'accès aux services financiers des populations et des MPME devront être prises en compte dans la nouvelle Stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA.

¹ Cibles prioritaires de la SRIF : jeunes, femmes, PME, populations rurales et personnes à faible éducation financière.

AGENDA DE LA CONCERTATION RÉGIONALE

Session	Agenda	Modalités
Première journée		
Cérémonie officielle d'ouverture		
Session 1	Présentation synthétique du bilan de mise en oeuvre de la Stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA	Plénière
Session 2	Présentation des conclusions des ateliers nationaux	Plénière
Session 3	Enjeux et défis de l'inclusion financière dans l'UEMOA	Plénière
Session 4	Présentation du projet de nouveau document-cadre de politique et de Stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA	Plénière
Session 5	Dispositif institutionnel de la nouvelle Stratégie régionale d'inclusion financière	Plénière
Deuxième journée		
Session 6	Axes et objectifs stratégiques de la nouvelle stratégie régionale d'inclusion financière	Plénière
Session 7	Plan d'actions de la nouvelle Stratégie régionale d'inclusion financière	Plénière
Cérémonie de clôture		
Troisième journée		
Séance préliminaire de discussions avec les Partenaires Techniques et Financiers		Session spéciale

SESSION 1 : PRÉSENTATION DU BILAN DE MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE D'INCLUSION FINANCIÈRE DANS L'UEMOA



Date	Mardi 29 octobre 2024
Heure	09H45 - 10H45
Modalités	Session plénière

1. Aperçu

A fin décembre 2023, la majorité des activités prévues dans le plan d'actions de la SRIF ont été entamées et de nombreux chantiers sont finalisés. En effet, près de 82% des activités ont été finalisées ou sont en cours de mise en œuvre, avec une situation différente selon les acteurs. Pour la BCEAO, ce taux ressort à 74,3%, tandis qu'au niveau des Etats, les taux de réalisation se sont révélés plus faibles. Ainsi, au Niger, 68,8% des activités ont été réalisées ou sont en cours de mise en œuvre. Ce taux est ressorti à 66% au Sénégal, 58,3% au Bénin et au Burkina, 54,2% au Mali et au Togo, 50% en Côte d'Ivoire et 45,8% en Guinée-Bissau.

Par axe stratégique, le taux d'exécution le plus élevé a été enregistré au niveau de l'axe 5 consacré à la mise en place d'un cadre fiscal et de politiques favorables à l'inclusion financière, où 44,4% des actions ont été entièrement réalisées. Il est suivi de l'axe 1 portant sur la promotion d'un cadre légal, réglementaire et une supervision efficaces, avec un taux de 33,3%, de l'axe 4 relatif au renforcement de l'éducation financière et à la protection du client de services financiers, avec un taux d'accomplissement de 28,6%. Au niveau de l'axe 2 dédié à l'assainissement et au renforcement du secteur de la microfinance et de l'axe 3 afférent à la promotion des innovations favorables à l'inclusion financière des populations exclues, les taux d'exécution sont ressortis identiques, à 26,7%.

Plusieurs autres projets structurants, qui ne figuraient pas dans le plan d'action de la Stratégie régionale, ont été initiés par la BCEAO et les autres parties prenantes, en vue d'impacter positivement les habitudes financières des populations et des PME. Ces initiatives ont été favorisées par l'évolution de l'environnement socio-économique de l'Union et de l'essor des technologies financières.

Toutefois, la mise en œuvre de la stratégie régionale d'inclusion financière n'a pas été sans écueil au regard des difficultés rencontrées par la BCEAO et les Etats membres.

2. Objectifs et résultats attendus

Cette session vise à présenter le bilan d'exécution du plan d'action de la stratégie à fin décembre 2023. A cet égard, elle vise à :

- examiner les progrès réalisés au niveau régional ;
- discuter des indicateurs de performance de la SRIF ;
- échanger sur les difficultés rencontrées pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre ;
- échanger sur les défis rencontrés dans la mise en œuvre de la SRIF ;
- discuter des perspectives d'amélioration de l'accès et de l'utilisation des produits et services financiers par les populations.

Au terme de la session, il est attendu une compréhension commune de l'état de mise en œuvre du plan d'actions de la SRIF par l'ensemble des participants, et l'identification des écueils ayant limité l'efficacité des actions prévues.

3. Chronogramme de déroulement



Ordre du jour	Intervenants	Timing
Présentation du bilan de mise en oeuvre de la SRIF	Directeur de l'Inclusion Financière	20 min
Discussions	Participants	35 min
Synthèse	A déterminer	05 min

4. Directives spécifiques à la session

Les discussions au cours de cette session pourraient mettre l'accent sur les défis et les contraintes rencontrés dans la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'inclusion financière.

Les participants devraient également identifier les points d'attention à prendre en compte ainsi que les recommandations d'ordre général pour améliorer l'efficacité dans la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie.

SESSION 2 : PRÉSENTATION DES CONCLUSIONS DES ATELIERS NATIONAUX DE CONCERTATION DANS LES ETATS



Date	Mardi 29 octobre 2024
Heure	10H50 - 11H50
Modalités	Session plénière

1. Aperçu

Le document-cadre de politique et de stratégie régionale d'inclusion financière est une feuille de route qui vise à ouvrir la voie à une vision partagée de l'inclusion financière dans l'UEMOA et à arrêter les priorités pour la promotion de l'inclusion financière dans l'UEMOA. Sous l'impulsion de la BCEAO, des ateliers nationaux ont été organisés au niveau de tous les pays de l'Union entre juin et juillet 2024. L'objectif de ces rencontres était de discuter des orientations, mesures et actions à mettre en œuvre pour renforcer le niveau d'accès et d'utilisation des services financiers par notamment les populations vulnérables et les petites et moyennes entreprises. Elles ont été également l'occasion de faire le point de la mise en œuvre des stratégies nationales adoptées dans les pays.

2. Objectif et résultats de la session

L'objectif principal de cette session est de présenter les recommandations issues des ateliers nationaux.

Au terme de la session, il est attendu :

- l'identification des recommandations phares à prendre en compte dans la nouvelle stratégie régionale et les stratégies nationales subséquentes ;
- la proposition d'actions pour surmonter les contraintes liées à l'inclusion financière des populations et des PME aux niveaux national et régional.

3. Chronogramme de déroulement



Ordre du jour	Intervenants	Timing
Présentation des conclusions des ateliers nationaux	Adjoint au Directeur de l'Inclusion Financière	20 min
Discussions	Participants	35 min
Synthèse	A déterminer	05 min

4. Directives spécifiques à la session

Cette session devrait mettre en exergue les grandes lignes des conclusions des ateliers nationaux de concertation, qui ont permis d'identifier les chantiers prioritaires à mettre en œuvre dans le cadre de la nouvelle stratégie.

SESSION 3 : ENJEUX ET DÉFIS DE L'INCLUSION FINANCIÈRE DANS L'UEMOA



Date	Mardi 29 octobre 2024
Heure	11H55 - 12H55
Modalités	Session plénière

1. Aperçu

A la faveur de la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'inclusion financière et stratégies nationales dans les Etats membres de l'UEMOA, la proportion de la population de l'UEMOA ayant accès aux services financiers s'est accrue au fil des années. Toutefois, en dépit des progrès significatifs enregistrés, de nombreux défis demeurent. Il s'agit notamment :

- des disparités dans l'accès ainsi que le déficit infrastructurel qui ne favorisent pas une utilisation harmonieuse des services dans un pays donné ou entre les pays ;
- de la faiblesse de l'éducation financière et des insuffisances dans la protection des consommateurs qui accentuent les risques liées à l'utilisation des services financiers.

En outre, des menaces pourraient réduire l'efficacité des actions en cours de mise en œuvre par les différentes parties prenantes pour la promotion de l'inclusion financière. Elles ont notamment trait :

- à la situation sécuritaire dans certains pays de l'UEMOA ;
- aux risques liés au développement des services financiers numériques (*cybercriminalité, fraude, blanchiment de capitaux et financement du terrorisme, etc.*) ;
- aux risques liés au changement climatique, avec son impact potentiel sur le système financier.

2. Objectifs et résultats de la session

L'objectif principal de cette session est de présenter le diagnostic stratégique de la situation de l'inclusion financière dans la région. La session sera également l'occasion de recueillir le point de vue des parties prenantes impliquées dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie régionale d'inclusion financière. De manière spécifique, la session vise à :

- identifier les principaux enjeux de l'inclusion financière dans l'UEMOA pour les prochaines années ;
- échanger sur les grands défis et obstacles liés à l'inclusion financière dans l'Union ;
- identifier les opportunités pour une meilleure inclusion financière des populations.

Au terme de cette session, il est attendu des participants :

- d'identifier les opportunités à saisir et les défis à relever pour améliorer l'inclusion financière des populations ;
- de mieux cerner les nouveaux enjeux liés à l'inclusion financière dans l'UEMOA.

3. Chronogramme de déroulement



Ordre du jour	Intervenants	Timing
Présentation du diagnostic stratégique réalisé par la BCEAO et des nouveaux enjeux	Chef du Service de la Promotion de l'Inclusion et de l'Education Financières	15 min
Présentation des parties prenantes impliquées dans la définition et la mise en oeuvre de la SRIF	- Représentant des CNSMO	10 min
	- Représentant des populations cibles	10 min
	- Expert en inclusion financière	10 min

Discussions	Participants	10 min
Synthèse	A déterminer	05 min

4. Directives spécifiques à la session

Les discussions devraient faire ressortir les enjeux de l'inclusion financière dans l'UEMOA et les problématiques qui pourraient être prises en compte dans la nouvelle stratégie régionale.

SESSION 4 : PRÉSENTATION DU PROJET DE NOUVEAU DOCUMENT-CADRE DE POLITIQUE ET DE STRATÉGIE RÉGIONALE D'INCLUSION FINANCIÈRE DANS L'UEMOA



Date	Mardi 29 octobre 2024
Heure	14H30 - 15H45
Modalités	Session plénière

1. Aperçu

Le document-cadre de politique et de stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA, adopté en juin 2016 par le Conseil des Ministres de l'UEMOA, avait pour objectif *“d'assurer, sur un horizon de cinq (5) ans, l'accès et l'utilisation d'une gamme diversifiée de produits et services financiers adaptés et à coûts abordables à 75% de la population adulte de l'UEMOA”*.

Les actions mises en œuvre dans ce cadre, sur la période 2016-2023, ont fait l'objet d'un bilan qui a mis en exergue d'une part, des progrès remarquables en termes d'inclusion financière à l'échelle de l'Union et, d'autre part, des points de faiblesse liés à la non atteinte de certains indicateurs cibles. En conséquence, il a été jugé opportun de poursuivre la stratégie et de procéder à son actualisation pour prendre en compte les évolutions de l'environnement.

Le nouveau projet de document-cadre prend appui, d'une part, sur la réalisation d'un état des lieux des progrès en matière d'inclusion financière, d'un benchmark sur les stratégies d'inclusion financière dans les Etats membres de l'Union et dans le monde, ainsi que d'un diagnostic stratégique approfondi et, d'autre part, sur les recommandations issues des ateliers nationaux de mise à jour de la SRIF organisés dans les Etats membres.

2. Objectif et résultats de la session

L'objectif de cette session est de présenter les principales composantes du nouveau projet de document-cadre de politique et de stratégie régionale d'inclusion financière, à savoir la vision, l'objectif général ainsi que les principaux groupes cibles.

Au terme de cette session, il est attendu des participants :

- de s'accorder sur l'orientation générale de la nouvelle stratégie ;
- de mieux cerner les groupes cibles visés, à savoir les femmes, les jeunes, les populations rurales, les populations déplacées de force et les personnes en situation de handicap.

3. Chronogramme de déroulement



Ordre du jour	Intervenants	Timing
Présentation des composantes du nouveau projet de document-cadre de politique et de stratégie régionale d'inclusion financière	Contrôleur des Opérations	30 min
Discussions	Participants	40 min
Synthèse	A déterminer	05 min

4. Directives spécifiques à la session

Les échanges au cours de cette session devraient mettre l'accent sur le nouveau document-cadre de stratégie, notamment ses principales composantes à retenir à l'issue de la concertation régionale.

SESSION 5 : DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE LA NOUVELLE STRATÉGIE RÉGIONALE D'INCLUSION FINANCIÈRE



Date	Mardi 29 octobre 2024
Heure	16H00 - 17H00
Modalités	Session plénière

1. Aperçu

En vue de disposer d'un cadre approprié de pilotage, de coordination et suivi-évaluation des performances, un dispositif institutionnel a été mis en place. Ce dispositif comprend un Comité Régional de Pilotage, un Comité Technique de Suivi au sein de la BCEAO, des Comités Nationaux de Suivi de la Mise en Œuvre (CNSMO) dans les Etats et un Comité Consultatif des Partenaires Techniques et Financiers. Le cadre de suivi-évaluation de la SRIF est structuré autour d'indicateurs relatifs à l'accès, à l'utilisation et à la qualité des services financiers.

A fin décembre 2023, l'évaluation du bilan d'exécution de la Stratégie régionale d'inclusion financière a révélé des difficultés dans leur fonctionnement, en particulier les CNSMO, en sus du retard observé dans la mise en place. Ces insuffisances ont notamment trait au niveau de représentativité des membres et aux perturbations dans les Etats au cours de l'année 2020, en raison des restrictions subséquentes aux mesures de prévention contre la pandémie de la COVID-19.

2. Objectifs et résultats de la session

Cette session a pour objectif, entre autres :

- de faire l'état des lieux du dispositif institutionnel mis en place au cours de la stratégie 2016-2023, en mettant l'accent sur les contraintes au niveau de la coordination des actions et des dysfonctionnements au sein des CNSMO ;
- de présenter les aménagements et innovations proposés pour une meilleure coordination des interventions des différentes parties prenantes.

Au terme de cette session, il est attendu des participants :

- l'adoption du dispositif de suivi et de mesure des progrès vers l'atteinte des objectifs de la nouvelle stratégie régionale d'inclusion financière ;
- l'identification des cadres de concertation incluant toutes les parties prenantes pour une mise en œuvre harmonieuse de la nouvelle stratégie ;
- la définition des rôles et responsabilités des différents acteurs.

3. Chronogramme de déroulement



Ordre du jour	Intervenants	Timing
Présentation du nouveau dispositif institutionnel de la stratégie régionale	Chef du Service de la Promotion de l'Inclusion et de l'Education Financières	20 min
Discussions	Participants	35 min
Synthèse	A déterminer	05 min

4. Directives spécifiques à la session

Les discussions pourraient mettre l'accent sur les aménagements et innovations à apporter au cadre institutionnel de la nouvelle stratégie.

SESSION 6 : AXES ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LA NOUVELLE STRATÉGIE RÉGIONALE D'INCLUSION FINANCIÈRE



Date	Mercredi 30 octobre 2024
Heure	09H00 - 10H45
Modalités	Session plénière

1. Aperçu

Le document-cadre identifie les domaines concernés par la stratégie régionale d'inclusion financière. Il permet également de coordonner les principales parties prenantes en ce qui concerne leurs interventions respectives visant à atteindre les objectifs en matière d'inclusion financière.

La définition d'axes et d'objectifs stratégiques qui soient clairs, pertinents, mesurables, limités dans le temps et proportionnels à l'impact recherché permet d'assurer une évaluation des performances et progrès basée sur des éléments factuels.

2. Objectifs et résultats de la session

Les objectifs poursuivis par cette session :

- de présenter les principaux axes stratégiques proposés pour la nouvelle stratégie ainsi que les objectifs spécifiques associés ;
- d'échanger sur les indicateurs de mesure des des objectifs fixés (indicateurs d'impact). Les objectifs qualitatifs peuvent se révéler utiles en ce qui concerne certains résultats non quantifiables (par exemple, l'adoption de règlements)

Au terme de la session, il est attendu l'identification par les acteurs des axes stratégiques de la nouvelle stratégie ainsi que des objectifs spécifiques.

3. Chronogramme de déroulement



Ordre du jour	Intervenants	Timing
Présentation des axes et objectifs stratégiques de la nouvelle stratégie régionale d'inclusion financière	Chef du Service de la Promotion de l'Inclusion et de l'Education Financières	40 min
Discussions	Participants	60 min
Synthèse	A déterminer	05 min

4. Directives spécifiques à la session

A la suite de la présentation des propositions d'axes et d'objectifs stratégiques, le modérateur pourrait inviter les participants à échanger sur les propositions formulées et à proposer, le cas échéant, des amendements pour les axes et objectifs retenus.

SESSION 7 : PLAN D' ACTIONS DE LA NOUVELLE STRATÉGIE RÉGIONALE D'INCLUSION FINANCIÈRE



Date	Mercredi 30 octobre 2024
Heure	11H00 - 13H00 14H30 - 15H45 16H00 - 17H00
Modalités	Session plénière

1. Aperçu

Le plan d'actions de la stratégie régionale constitue une feuille de route des actions les plus urgentes à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs en matière d'inclusion financière. Il fait partie intégrante du document-cadre.

L'engagement des parties prenantes est de ce fait essentiel à la poursuite de la coordination et à l'adhésion au plan de mise en œuvre de la stratégie.

Le plan d'actions devra être assorti d'un plan de suivi des performances comportant le calendrier des rapports, la portée des rapports, les structures responsables et les échéances claires.

2. Objectifs et résultats de la session

Les objectifs de cette sessions sont, entre autres :

- de présenter par axe et objectif stratégique, les chantiers prioritaires à mettre en oeuvre pour améliorer l'accès et l'utilisation des services financiers ;
- d'échanger sur les différentes actions proposées dans le nouveau plan d'actions.

Au terme de la session, les résultats ci-après sont attendus :

- l'identification des actions prioritaires à prendre en compte dans la nouvelle stratégie régionale d'inclusion financière, pour renforcer l'utilisation des services financiers ;
- l'adoption d'une feuille de route globale, qui refléterait les différentes propositions.

3. Chronogramme de déroulement



Ordre du jour	Intervenants	Timing
Présentation des chantiers prioritaires par axe stratégique	Directeur de l'Inclusion Financière	20 min
Discussions	Participants	35 min
Synthèse	A déterminer	05 min

4. Directives spécifiques à la session

Cette session permettra de passer en revue les actions et les activités proposées du plan d'actions. Le modérateur pourrait inviter les participants à échanger sur les propositions formulées et à proposer, le cas échéant, des amendements.